



Wallonie



Service public
de Wallonie

DEPARTEMENT NATURE ET FORETS

Cantonnement de Neufchâteau

Chaussée d'Arlon 50/1
B-6840 NEUFCHATEAU
Tél. : 061/231.050
Fax : 061/231.040
Mail : neufchateau.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

Neufchâteau, le 13/02/2017

Objet : ARRÊTE POUR INTERDICTION DE CIRCULATION

Le Chef de Cantonnement du DNF de Neufchâteau,

Conformément à l'Article 14 du Code Forestier du 15 juillet 2008,

En application des Articles 17 à 22 de l'AGW du 27 mai 2009 relatif à l'entrée en vigueur et l'exécution du Code Forestier,

Vu l'AGW du 26 janvier 2017 autorisant le passage des « Legend's Boucles de Bastogne » sur les Communes de Bertrix, Ste Ode, Bastogne, Herbeumont, Houffalize, Libramont, Nassogne, Tenneville et Vaux sur Sûre le 19 février 2017,

Considérant qu'il est essentiel de garantir la sécurité des usagers fréquentant la forêt,

Considérant que le tracé des « Legend's Boucles de Bastogne » ne permet pas, dans le massif d' Herbeumont, aux autres usagers de la forêt de circuler en respectant le Code Forestier,

Considérant qu'il existe pour les observateurs d'autres endroits accessibles pour suivre l'étape « Bertrix-Herbeumont » en toute sécurité,

Considérant le trouble de quiétude et le dommage que ne manquerait pas d'occasionner un afflux massif de public hors voies et chemins dans une zone Natura 2000,

ARRÊTE :

- La circulation des personnes et des véhicules est interdite en Forêt Domaniale Indivise d'Herbeumont située à l'Ouest de la ligne de chemin de fer Athus-Meuse du samedi 18 février 2017 à 17h00 jusqu'au dimanche 19 février 2017 à 17h00,
- Seuls les services de police, de surveillance et de secours, ainsi que les organisateurs et concurrents officiellement inscrits ont accès à la zone interdite,
- Les panneaux d'interdiction seront placés sur toutes les entrées donnant accès à la zone hachurée sur la carte jointe au présent arrêté,
- Les contrevenants au présent arrêté s'exposent aux sanctions légales prévues en la matière.
- Copie du présent Arrêté est adressé à Madame la Bourgmestre d'Herbeumont, à la Zone de Police Semois et Lesse et à l'Office du Tourisme.

SPW - DGARNE - DNF
Cantonnement de Neufchâteau
Chaussée d'Arlon, 50/1
6840 NEUFCHATEAU
Tél. 061/ 23 10 50

Neufchâteau, le 13 février 2017

Ir. B de Potter,
Chef de Cantonnement

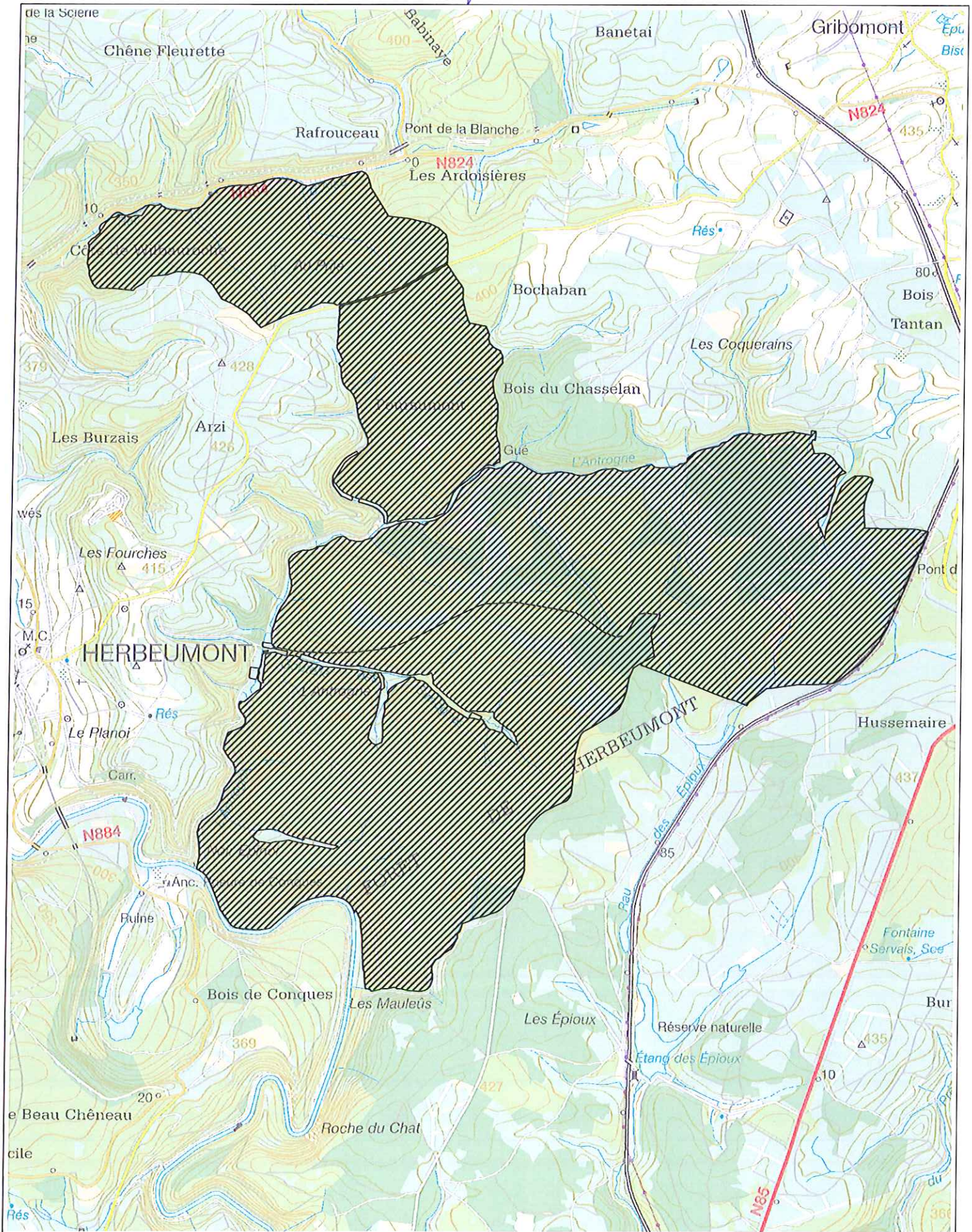


DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE

DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 33 51 31 • Fax : 081 33 51 22

Annexe à l'avisé du 13/02/2017 - legend's boucles.



Triage n° 00
PEUPELEMENTS et GESTION

Zone interdite d'accès
du 18/02/17 17h00 au 19/02/17 17h00

Echelle 1/35000

IMPRIME le 13.02.17

IGN Institut géographique national - IGN

